Projet de création de nouveau concept d'économie locale

Production locale de produits d'hygiène de maison pour les foyers français

Chimegmaa ORSOO

Droit réservé

Le 6 mars 2024

Concepteur du projet : Mme ORSOO,
43, avenue des Molières
78470 Saint Rémy lès Chevreuse

1. Introduction

Problème identifié : En France, les foyers dépendent des grandes surfaces et des marques industrielles pour leurs produits d'hygiène tels que lessives, savons, et produits vaisselle. Ces produits, souvent coûteux, contiennent des substances chimiques potentiellement nocives pour la santé et l'environnement, tout en générant une quantité importante de déchets plastiques. Pourtant, nous disposons en France de tous les moyens et du savoir-faire nécessaires pour fabriquer ces produits localement, de manière plus respectueuse et durable.

Solution proposée : Créer un nouveau concept économique pour la production de produits d'hygiène faits maison, respectueux de l'environnement et issus de ressources locales, permettrait non seulement de renforcer les liens humains et le tissu social au sein des communautés, mais aussi de donner un coup de pouce à l'économie solidaire. Cette démarche offrirait un soutien indéfectible à l'essor de la monnaie locale, déjà existante mais peinant à s'imposer, tout en réduisant l'empreinte écologique et en favorisant une consommation plus responsable et durable.

2. Problématique et opportunité de marché

Dépendance aux marques industrielles : En France, la majorité des produits de nettoyage et d'hygiène domestique proviennent de grandes industries étrangères, avec des emballages lourds et non durables. Ces produits, issus de circuits industriels complexes, renforcent la dépendance des consommateurs aux grandes marques et aux supermarchés, tout en générant une importante empreinte écologique due à leur production et leur transport sur de longues distances.

Demande croissante de produits écologiques : De plus en plus de Français sont conscients des dangers des produits chimiques pour la santé et l'environnement, et cherchent des alternatives naturelles et durables.

Tendances vers le local : Il existe une véritable tendance de fond vers la consommation locale et l'auto-suffisance dans les communautés, avec une préférence pour des produits artisanaux et locaux. De plus, cette dynamique éloigne les consommateurs des initiatives locales et contribue à l'absence de liens sociaux entre voisins, alors que la production locale pourrait renforcer le tissu communautaire et favoriser les échanges.

Valorisation des compétences locales : Les populations locales (personnes âgées, chômeurs, mamans au foyer) possèdent du temps et des savoir-faire sous-exploités, qui pourraient être mis à profit dans ce type de production.

3. Solution et modèle économique

- **Production locale** : Production locale : Des ateliers de production seront mis en place dans chaque ville, village et commune de France pour fabriquer des produits d'hygiène de qualité (savon, lessive, détergent vaisselle, etc.) à partir de ressources locales, naturelles et durables, tout en respectant les normes européennes et françaises en matière de production de produits d'hygiène. Cette initiative garantit des produits sûrs, écologiques et conformes aux standards de qualité tout en renforçant les liens sociaux et l'économie locale.

- **Modèle coopératif** : Un cahier des charges précis a été établi pour encadrer ce processus. La sélection des fabricants locaux, vivant au sein de la même communauté, est en cours, et se fera selon des critères rigoureusement définis. Les communes choisiront leurs producteurs en fonction de ces critères. Ces ateliers seront gérés en collaboration avec les habitants, les municipalités et les associations locales, dans le but de créer une économie circulaire et solidaire. Les bénéfices générés seront réinvestis directement dans la communauté.

- **Production facile et abordable** : La fabrication de ces produits, à la fois simple et peu coûteuse, permet à de nombreuses personnes, notamment celles travaillant depuis à domicile, de participer activement au projet. Les produits seront fabriqués selon un cahier des charges précis, respectant les normes européennes et la législation sanitaire en vigueur, garantissant ainsi leur qualité. Cela permet aux participants de tirer des bénéfices économiques directs tout en assurant la sécurité des utilisateurs.

- **Distribution locale** : Les habitants de la commune seront informés de cette nouvelle forme de consommation par la mairie et auront la liberté de choisir : continuer à acheter leurs produits dans les supermarchés ou s'approvisionner auprès de la personne désignée par la commune, qui fabriquera ces produits selon un cahier des charges précis mis à disposition. Ainsi, tout le processus, de la fabrication à la consommation, sera géré localement, à l'intérieur même de la commune, créant un début d'autonomie économique et renforçant les liens sociaux au sein de la communauté.

4. Impact économique et social

1. **Création d'emplois**

   - Création d'emplois pour les personnes sans activité (chômeurs, mamans au foyer, retraités, etc.).
   - Formation de la population locale à la fabrication des produits d'hygiène.

2. **Développement de l'économie locale**

   - Les ventes de ces produits renforceront l'usage des monnaies locales, déjà présentes dans la majorité des communes, mais qui peinent à se développer. La mise en place d'un point de production locale au sein de chaque commune sera un véritable tremplin pour l'essor de ces monnaies locales.
   - Réduction de la dépendance des habitants aux grandes surfaces et marques nationales.

3. **Valorisation des compétences locales**

   - En impliquant les personnes âgées ou éloignées du marché du travail, nous renforçons la solidarité intergénérationnelle.

4. **Amélioration de la qualité de vie**

   - Des produits sains, sans produits chimiques nocifs, améliorent la santé et le bien-être des consommateurs.
   - Renforcement des liens sociaux grâce à la collaboration communautaire.

5. Impact environnemental

La mise en place de ce modèle de production locale présente un impact significatif sur l'environnement.

1. **Réduction des déchets plastiques**

En privilégiant des contenants réutilisables et en proposant les produits en vrac, ce projet permet de diminuer considérablement la quantité de déchets plastiques produits. Cette approche réduit également la dépendance aux emballages jetables, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution plastique.

2. **Réduction des émissions de CO2**

Les produits étant fabriqués et distribués localement, la distance parcourue par les marchandises est réduite, ce qui limite les émissions de gaz à effet de serre associées au transport. Cette initiative favorise donc une consommation de proximité et diminue l'empreinte carbone globale.

3. **Utilisation de produits naturels**

Les produits fabriqués dans le cadre de cette initiative sont élaborés à partir d'ingrédients simples, naturels et non toxiques. En éliminant les substances chimiques nocives souvent présentes dans les produits industriels, ce modèle de production préserve non seulement l'environnement, mais aussi la santé des consommateurs. En outre, la fabrication locale permet de contrôler rigoureusement la qualité des ingrédients utilisés, renforçant ainsi le caractère écoresponsable de cette démarche.

6. Stratégie de mise en œuvre

Ce projet, destiné à dynamiser l'économie locale et à renforcer les liens communautaires, suscitera un accueil enthousiaste au sein des communes.

1. **Phase pilote**

Le lancement du projet se fera dans plusieurs communes pilotes, en étroite collaboration avec les municipalités et les associations locales. Les premiers ateliers de production seront installés, accompagnés de formations pour les futurs producteurs. Cette phase permettra d'ajuster le modèle tout en créant un exemple inspirant pour d'autres communautés.

2. **Mise en réseau**

Un réseau national de producteurs locaux sera mis en place, facilitant ainsi le partage des ressources, des savoir-faire et des bonnes pratiques entre les différentes régions. Cette structure favorisera l'efficacité et assurera la pérennité du projet à l'échelle nationale.

3. **Plateforme de vente en ligne**

Une plateforme en ligne sera créée pour commercialiser les produits dans tout le pays, avec une priorité donnée aux livraisons locales afin de renforcer l'économie de proximité. Ce site jouera un rôle central en élargissant l'accès aux produits tout en limitant l'empreinte écologique liée au transport.

4. **Partenariats avec les collectivités locales et associations**

Le succès du projet reposera également sur des partenariats solides avec des associations écologiques, des municipalités et des entreprises locales. Ces collaborations stimuleront l'adhésion au projet et apporteront un soutien logistique et financier indispensable. La mobilisation des acteurs locaux renforcera l'impact social et environnemental de cette initiative.

5. **Commission d’utilisation du concept**

Les communes intéressées par la mise en place de ce modèle devront verser une commission à ORSO VOYAGE, l’initiateur du projet. Cette commission sera raisonnable en termes de coût, en échange de l’utilisation du concept, de l’accompagnement dans son implantation, et de l’accès aux ressources nécessaires à son bon fonctionnement.

6. **Licence d’utilisation**

ORSO VOYAGE, en tant que concepteur du projet, fournira à chaque commune une licence d’utilisation numérotée qui leur permettra de déployer le concept dans leur territoire. Cette licence garantira le respect des standards de qualité et des bonnes pratiques définies pour la production des produits d’hygiène locaux.

7. Contenu du concept

1. Cahier des charges pour la production

Les produits d'hygiène seront fabriqués selon des normes conformes à la législation européenne et française, à partir de matières premières locales et naturelles. Les méthodes de fabrication, éprouvées et simples, permettront de produire des savons, lessives, produits vaisselle, etc. Une attention particulière sera portée à l'utilisation de contenants réutilisables ou en vrac afin de réduire les déchets plastiques.

2. Formation et accompagnement

Des programmes de formation seront mis en place pour les producteurs locaux (chômeurs, retraités, mamans au foyer, etc.), incluant la fabrication des produits, la gestion des petites entreprises et le respect des normes sanitaires. Un accompagnement technique continu sera assuré pour garantir la qualité des produits.

3. Licence d'utilisation

ORSO VOYAGE délivrera une licence d'utilisation numérotée à chaque commune, permettant d'exploiter le concept tout en respectant des critères stricts de qualité et de conformité. Cette licence garantit l'accès à une marque et un modèle économique durable.

4. Infrastructure de production

Les ateliers de production seront installés au sein des communes dans des structures locales existantes (associations, coopératives, bâtiments municipaux). Ils seront équipés d'outils simples et économiques, assurant une production locale efficace et respectueuse de l'environnement.

5. Système de distribution

Les produits seront distribués localement via des marchés, des épiceries coopératives, et des réseaux de circuits courts. Une plateforme en ligne

facilitera les commandes et les livraisons à courte distance, favorisant ainsi l'économie de proximité tout en minimisant l'impact écologique.

6. Monnaie locale et économie solidaire

L'utilisation de la monnaie locale sera encouragée pour les achats de ces produits, contribuant à l'économie circulaire et solidaire des communes. Le projet sera un véritable tremplin pour l'essor de ces monnaies locales, souvent en difficulté.

7. Soutien logistique et marketing

ORSO VOYAGE fournira une assistance pour la mise en réseau des producteurs et points de vente. Des supports de communication et du matériel marketing seront mis à disposition pour promouvoir les produits et sensibiliser les consommateurs aux bénéfices écologiques et sociaux du projet.

8. Partenariats avec des associations et collectivités locales

Des partenariats seront établis avec des municipalités, des associations écologiques et des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour assurer le soutien logistique et financier du projet, tout en renforçant son impact social et environnemental.

9. Contrôle qualité et traçabilité

Un système de contrôle qualité sera instauré pour garantir la conformité des produits aux normes sanitaires. La traçabilité des produits sera assurée tout au long du processus, de la fabrication à la distribution.

10. Système de retour des contenants

Des points de collecte seront mis en place dans les communes pour faciliter le retour des contenants réutilisables. Ce système permettra une réduction importante des déchets d'emballage, tout en encourageant une consommation responsable.

11. Site internet dédié

Un site internet accompagnera le projet en renseignant les citoyens sur l'organisation de la production, l'achat des ingrédients, et les échanges d'idées. Il servira également de plateforme de partage entre producteurs et consommateurs pour l'innovation et la transparence. Ce site sera en accord avec la législation en vigueur, garantissant la conformité des produits et des pratiques mises en œuvre.

12. Avantages pour les communes

Les communes bénéficieront de plusieurs avantages grâce à ce projet. Premièrement, elles verront une réduction notable des déchets plastiques grâce à l'utilisation de contenants réutilisables. Ensuite, une commission sur les ventes des produits fabriqués localement sera reversée aux municipalités, ce qui permettra de réinvestir dans des projets locaux. De plus, ce modèle renforce l'autonomie des communes en matière de production et consommation, tout en améliorant la qualité de vie des habitants et en créant des liens sociaux plus forts au sein des communautés.

Ce concept allie production locale, respect de l'environnement, impact social et intégration numérique pour un développement durable et solidaire au sein des communautés, tout en offrant aux communes un modèle économique viable et bénéfique.

8. Financement

1. **Fonds de lancement**

Le projet nécessite le soutien indispensable de l'État français et du ministère de la Transition Écologique, car il s'agit d'une initiative nationale visant à encourager une production locale respectueuse de l'environnement. Des subventions locales, régionales et européennes pour l'économie solidaire et le développement durable seront sollicitées pour amorcer le projet. En parallèle, un financement participatif (crowdfunding) sera mis en place pour permettre aux citoyens de s'impliquer directement et dès le début dans cette initiative.

2. **Vente des produits**

Une partie des revenus générés par la vente des produits servira à financer la création de nouveaux ateliers dans la même commune et soutenir d'autres projets. Cela permettra d'étendre progressivement l'initiative tout en maintenant une autonomie locale.

3. **Modèle coopératif**

Le projet repose sur un modèle coopératif où les bénéfices sont redistribués par la direction de la Communauté. Cette approche garantit non seulement la pérennité du projet mais aussi son alignement avec les valeurs d'économie solidaire et de développement local.

Si les communes françaises adoptent cette méthode, la France pourrait devenir un modèle exemplaire aux yeux du monde entier, démontrant qu'un développement durable et local est possible à grande échelle.

Mise en œuvre du projet par la commune

Pour réussir le lancement du projet de production locale de produits d'hygiène, la commune devra suivre les étapes suivantes :

1. **Annoncer le projet à la population locale**

La commune doit informer les habitants de la création d'une initiative de production locale de produits d'hygiène respectueux de l'environnement. Cette communication peut se faire via des réunions publiques, des annonces sur les panneaux municipaux, les réseaux sociaux, ou encore la presse locale.

2. **Sélection des participants**

La commune doit identifier et sélectionner les habitants intéressés à participer au projet, qu'il s'agisse de personnes sans emploi, de retraités, de mères au foyer ou d'autres membres de la communauté. Ces participants seront formés pour produire les produits d'hygiène en respectant les normes établies.

3. **Mise à disposition du cahier des charges**

La commune doit fournir aux participants un cahier des charges précis, élaboré en collaboration avec ORSO VOYAGE. Ce document garantira que la production respecte les normes de qualité, de sécurité, et de législation sanitaire en vigueur.

4. **Annonce à la population**

Une communication régulière doit être assurée pour tenir la population informée des avancées du projet. Il est crucial d'expliquer les avantages de ce modèle de consommation pour la communauté locale et l'environnement.

5. **Appeler la population à acheter dans la commune**

La commune doit encourager les habitants à acheter les produits fabriqués localement, en expliquant que cela contribue à l'économie locale, à la réduction des déchets, et au soutien des membres de la communauté. Ce type d'achat permet de diminuer la dépendance aux grandes surfaces et aux marques industrielles.

Tableau de Financement Prévisionnel

1. **Conception du site internet**
    - Coût estimé : 12 000 €
    - Description : Design, développement, et mise en ligne d'un site informatif, e-commerce, et plateforme d'échanges
    - Calendrier : Octobre à novembre 2024
2. **Élaboration du cahier des charges**
    - Coût estimé : 30 000 €
    - Description : Rédaction des normes et critères pour la fabrication des produits, respect de la législation
    - Calendrier : Septembre à octobre 2024
3. **Rémunération du personnel (3 ans)**
    - Coût estimé : 0 €
    - Description : moi-même est c'est gratuit)
    - Calendrier : Septembre à décembre 2024
4. **Communication & marketing**
    - Coût estimé : 5 000 €
    - Description : Campagne de sensibilisation et promotion du projet auprès des communes et du public
    - Calendrier : Octobre à décembre 2024
5. **Frais administratifs et juridiques**
    - Coût estimé : 8 000 €

- Description : Consultation juridique, rédaction de contrats, obtention des licences
- Calendrier : Septembre à octobre 2024

6. **Outils et logiciels**
   - Coût estimé : 3 000 €
   - Description : Achat de logiciels (gestion de projet, CRM, gestion des stocks, etc.)
   - Calendrier : Septembre à octobre 2024
7. **Formation et Mise en place du statut de l'entrepreneur local**
   - Coût estimé : 15 000 €
   - Description : Installation de matériel pour les premiers ateliers dans 1 ou 2 communes pilotes
   - Calendrier : Novembre à décembre 2024
8. **Mise en ligne du Suivi et de la formation**
   - Coût estimé : 4 000 €
   - Description : Formation des producteurs locaux et des équipes
   - Calendrier : Novembre à décembre 2024

Total des dépenses estimées : 77 000 €

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

1. **Phase de préparation**
   - Période : Septembre 2024
2. **Élaboration du cahier des charges**
   - Période : Septembre à octobre 2024
3. **Recherche de partenaires et financement**
   - Période : Septembre à octobre 2024
4. **Conception du site internet**
   - Période : Octobre à novembre 2024
5. **Phase d'exécution**
   - Période : Octobre à décembre 2024
6. **Mise en place des premiers ateliers pilotes**
   - Période : Novembre à décembre 2024
7. **Lancement des campagnes de communication**
   - Période : Octobre à décembre 2024
8. **Suivi et formation des acteurs locaux**
   - Période : Novembre à décembre 2024

Conclusion

Le projet de production locale de produits d'hygiène pour les foyers français offre une opportunité unique de renforcer l'économie locale, tout en contribuant à une consommation plus durable et respectueuse de l'environnement. Ce modèle permet non seulement de répondre à la demande croissante de produits naturels et écologiques, mais aussi

d'apporter des bénéfices économiques et sociaux considérables aux communautés locales.

Pour garantir le succès et l'ampleur de cette initiative, il est nécessaire de contacter et de travailler en étroite collaboration avec les autorités étatiques et les représentants du pouvoir public. Le soutien de l'État et du ministère de la Transition Écologique sera essentiel pour faciliter l'implantation du projet et assurer son développement à grande échelle. Ce projet pourrait ainsi devenir un exemple inspirant de solidarité et de responsabilité environnementale, tant en France qu'à l'international.

Prochaines étapes :
1. Contacter les pouvoirs publics pour obtenir leur soutien.
2. Rechercher des partenaires et des financements.
3. Lancer une phase pilote dans une première commune.
4. Étendre le projet à d'autres villes et villages de France.

Contact et Ma présentation

Je suis Chimegmaa Orsoo, directrice d'ORSO VOYAGE, une petite agence de voyages spécialisée dans les expériences authentiques et respectueuses de l'environnement, notamment en Mongolie, mon pays d'origine. Avec ORSO VOYAGE, j'ai à cœur de créer des circuits qui mettent en avant les traditions mongoles, les rencontres humaines et la découverte des modes de vie nomades, tout en favorisant une approche durable et écoresponsable du tourisme. Mon objectif est de faire découvrir des cultures riches tout en respectant les écosystèmes locaux.

En parallèle, j'habite dans une petite ville en Ile de France et je suis également présidente de l'**Association Zéro Déchet de Saint-Rémy-lès-Chevreuse**, où je m'engage activement pour la protection de l'environnement et la réduction des déchets dans notre communauté. À travers cette association, je milite pour un mode de vie plus respectueux de la planète, en encourageant des pratiques écologiques et en sensibilisant les citoyens aux enjeux du développement durable.

Mon parcours professionnel est animé par une volonté de créer du lien entre les cultures, de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et d'améliorer la qualité de vie des communautés. Que ce soit par le biais des voyages ou des initiatives locales, mon engagement reste constant : favoriser des modes de vie plus durables et solidaires pour un impact positif sur notre avenir commun.